

FICHE DE MISSION BÉNÉVOLE



Intitulé de la mission

Proposez des séances d'éducation canine au Point d'Eau !

Pôle/ Service bénéficiaire

Pôle Veille Sociale : le Point d'Eau, plateforme d'accueil pour personnes sans domicile fixe.

La mission en détails

De nombreuses personnes sans domicile fixe ont un animal de compagnie. Donnez des conseils aux personnes accueillies au Point d'Eau sur l'éducation de leurs chiens, afin de favoriser la connaissance des besoins de l'animal, par son maître, et une relation harmonieuse entre les deux.

Les responsabilités

Le bénévole doit attester de compétences spécifiques en bien-être animal (vétérinaire, éducateur canin, ou autres). Il s'engage à respecter le code de déontologie vétérinaire et la Charte du bénévolat de l'OGFA.

Lieu d'exercice de la mission

Le Phare : 3 rue de Ségur, à Pau.

Fréquence de réalisation (une fois par semaine/mois/an...)

Une à deux demi-journées par mois.

Le moment (le soir, le week-end, entre midi et deux heures...)

Les après-midis entre 14h15 et 16h15, excepté le lundi.

Pour plus d'information, rendez-vous sur notre site internet : www.ogfa.net